

Les lycéens ont planché sur les épreuves du concours national au Burundi

Voice of America, 22 juin 2017 Presque 150.000 élèves des écoles secondaires du Burundi ont passé le concours national pour l'année scolaire 2016-2017 afin de suivre une formation post-fondamentale. Parmi les 80.000 qui avaient échoué l'année dernière, quelques-uns ont pu passer ce test à titre autodidacte. [Photo : Une surveillante distribuant des sujets aux élèves du lycée du Lac Tanganyika qui passent leurs concours national, Bujumbura, Burundi, le 21 juin 2017.]

La ministre de l'enseignement secondaire indique que les directeurs des établissements secondaires qui n'auront pas obtenu 30 % lors de la première épreuve pourront être institués. Pour entrer au centre de passation du concours national de certification et d'orientation, 9e année fondamentale au lycée du Lac Tanganyika, trois policiers demandent d'attendre la venue du responsable du centre de passation du concours. 423 élèves se sont concentrés pour terminer leurs examens qu'ils ont commencés mardi. Vers midi, quelques élèves souriants, se dirigent, contents, vers la sortie, sans cacher leur joie. "Tout était facile", explique cette jeune fille de 15 ans. Parmi les élèves qui ont passé ce concours figurent aussi quelques-uns des 80.000 élèves qui avaient échoué l'année dernière au même concours. Marie Ndhokubwayo estime qu'il peut réussir cette année. "J'ai vu que les questions posées étaient dans les cours que nous avons étudiés l'année dernière, mais certaines matières étaient compliquées comme le français ou les sciences humaines". Ce candidat libre s'est préparé en faisant des cours du soir à la maison, et pense que ça ira cette année-ci". Pour le directeur du centre de passation du concours au lycée du lac Tanganyika, tout est bien qui finit bien. Donatien Nkiriko. "Les élèves se sont bien préparés", confie-t-il. La ministre de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche scientifique a menacé que les directeurs d'école rattachés qui n'auront pas atteint 30 % seront destitués. Pour la ministre Janvier Ndirahisha, moins de 30 %, sur recommandation du chef de l'État, s'avère un indice d'incompétence pour la direction. Christophe Nkurunziza, correspondant Bujumbura

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});